

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13296**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques DEUST Technicien de la Mer et du Littoral

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Littoral Côte d'Opale, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université du Littoral Côte d'Opale, Recteur de l'académie, Président de l'Université du Littoral

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche, 221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le DEUST TML se propose de former des techniciens polyvalents dans le domaine "général" de l'environnement mais spécialisé dans les produits de la mer (option VPM) et dans la gestion et la protection de l'environnement (option AEL).

Ces techniciens sont chargés du prélèvement (végétaux, animaux en particulier halieutique, eau, air, sol) et l'analyse d'échantillons (Analyses physico-chimiques, microbiologiques, biochimiques) ainsi que de l'analyse des données dans le contexte scientifique de l'environnement (géomorphologie, hydrologie, pédologie, botanique, sédimentologie..) ou agroalimentaire (halieutique au sens large, qualité, dynamique des populations).

Ils peuvent ainsi mettre en œuvre des projets, participer à la gestion des espaces naturels, suivre et / ou développer des protocoles de mesures, en laboratoire ou en extérieur. Des missions d'animations peuvent également être confiées aux techniciens Deust.

La formation propose aux étudiants d'acquérir des connaissances de base dans le domaine de l'environnement ou de l'industrie (compétences techniques, connaissance des milieux naturels, connaissance du milieu industriel relatif à la pêche) dans un cadre pluridisciplinaire, associé à des connaissances appliquées.

Les compétences visées sont :

AEL : Effectuer des prélèvements, réaliser des inventaires, élaborer des projets, suivre des protocoles, aménager, surveiller et gérer des espaces naturels, construire un projet professionnel, collecter, classer et synthétiser des données, réaliser et effectuer des animations.

VPM : Effectuer des prélèvements, développer et suivre des protocoles, élaborer des projets, mesurer des paramètres physico-chimiques, construire un projet professionnel, collecter, classer et synthétiser des données.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Option AEL : Associations de protection de la nature, parcs naturels régionaux, syndicats mixtes d'aménagement du littoral, bureau d'étude, services environnement des entreprises, grands aquariums....

Option VPM : Grande et moyenne distribution, entreprises de transformation du poisson, aquaculture, magasins d'aquariophilie, grands aquariums...

- option AEL : Technicien (analyses prélèvements), garde nature, animateur nature, technicien territorial.

- option VPM : responsable de rayon en grandes surfaces, technicien qualité en industrie agroalimentaire, technicien recherche et développement en agroalimentaire, technicien aquacole.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H1204 : Design industriel

H2102 : Conduite d'équipement de production alimentaire

A1202 : Entretien des espaces naturels

A1404 : Aquaculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

http://www.univ-littoral.fr/formation/documents/deust_tml.pdf

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants chercheurs et professionnels

Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 1984 sur le DEUST

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 4 novembre 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 sur la VAE

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire du Devenir Etudiant et du Suivi Statistique de l'Etablissement (ODESSE)
<http://www.univ-littoral.fr/universite/odesse.htm>

Autres sources d'information :

Observatoire du Devenir Etudiant et du Suivi Statistique de l'Etablissement (ODESSE)

www.univ-littoral.fr

Lieu(x) de certification :

Université du Littoral Côte d'Opale : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Dunkerque]
Dunkerque

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Boulogne

Historique de la certification :

Le DEUST Technicien de la Mer et du Littoral existe depuis 1985.

La maquette d'habilitation a évolué en 2005 afin d'intégrer le système LMD (organisation en semestres, crédits ECTS...).

Certification précédente : Technicien de la mer et du littoral option aménagement environnement littoral